

# GAINNEVILLE

# Le maG

L'accueil du mercredi :  
c'est parti !



# sommaire



4

## brèves

Illuminations, friche Deschamps, seniors...

6

## personnel

Nouvelles recrues, saisonniers et départs en retraite

7

## zoom

Avoir 100 ans à Gainneville



8

## dossier

Du nouveau du côté de l'accueil de loisirs

12

## cadre de vie

Les bons gestes pour la gestion des déchets

15

## culture

La bibliothèque municipale



16

## vie associative

GIGAS

17

## tribunes libres /état civil

18

## côté commerces

Fleuriste, institut de beauté...

19

## retour en images

Rejoignez la Commune sur Facebook :  
déjà 336 abonnés, merci à eux !



Mairie de Gainneville – Place du 8 mai 1945 – 76700 Gainneville – Tél. : 02 32 79 59 59



Madame, Monsieur

La crise sanitaire qui continue à bouleverser notre quotidien m'empêche de pouvoir me réjouir sereinement du premier anniversaire de notre élection.

Cependant, avec mon équipe, nous travaillons, aux côtés des services municipaux, pour mettre en œuvre les propositions de notre programme.

### *L'accueil de Loisirs ouvert le mercredi*

Le dossier du maG de ce trimestre est consacré à l'accueil de loisirs, et notamment à la nouveauté du printemps : l'ouverture le mercredi. Les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sont essentielles dans une commune comme la nôtre. De nombreux parents rencontrent en effet des difficultés pour faire garder leur enfant le mercredi. Ce nouveau service va les aider. L'association Sans Détour a tout de suite répondu favorablement à notre sollicitation, et nous serons en mesure d'ouvrir cet accueil à partir du 12 mai.

### *Un cadre de vie au plus près de vos attentes*

En collaboration avec la Communauté Urbaine, nous préparons les chantiers qui seront programmés jusqu'en 2026 et qui détermineront un nouveau cadre de vie, plus agréable.

L'aménagement de l'espace public va être repensé, notamment autour de la mairie, du Grenier à Sel et de l'école. De nombreuses voiries vont être refaites, comme la rue du Grenesey, dont les travaux ont déjà commencé, la rue du Chêne Carpentier, le chemin des Barricades, la rue de l'Église et le hameau de l'Étang ou encore la rue des Cambrettes.

Nous intégrons le Plan Vélo de la Communauté Urbaine afin que les modes de transport doux gagnent à l'avenir en confort, grâce à la réalisation de voies vertes. Par ailleurs, des réflexions sont en cours concernant l'implantation d'arceaux, notamment au niveau de la bibliothèque, du Grenier à sel, du groupe scolaire et de la place de l'Horloge, ce qui encouragera, je l'espère, la venue de cyclistes dans le centre du village et facilitera les courses de proximité pour les Gainnevillais.

### *La culture et les loisirs en développement*

Toujours avec notre volonté de redynamiser Gainneville, la bibliothèque a doublé ses horaires d'ouverture depuis le 2 mars (cf. page 15). Dès que les conditions sanitaires le permettront, des activités culturelles et des expositions y seront organisées. Dès le mois d'avril, les élèves reprendront le chemin de la bibliothèque avec leur enseignant, grâce à la convention signée entre le groupe scolaire et la commune. Ils auront ainsi la possibilité d'emprunter 35 livres par classe, contre 9 auparavant, ce qui constituera un atout pour les jeunes d'accéder plus aisément à la lecture.

De même, c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons, en partenariat avec le Volcan (Scène Nationale du Havre), le festival AD HOC début décembre. Ce sera l'opportunité pour les écoles et pour les familles de se rendre à un spectacle de théâtre jeune public de belle qualité.

Une fête de l'été – nouvelle génération – est en préparation (pour le samedi 26 juin), en partenariat avec les écoles, les commerçants et les associations. Nous restons prudents, le contexte actuel ne nous permettant pas de fixer cette date fermement. Cependant, nous serons prêts dès que nous serons autorisés à nous réunir.

Pour que ce moment arrive le plus vite possible, je réitère mon attachement à voir tous les Gainnevillais respecter correctement les gestes barrière.

En espérant que toutes ces bonnes nouvelles vous aideront à vous détacher de ce contexte pesant, je vous souhaite une bonne lecture.

#### **Gainneville, Le maG**

Mars 2021

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021

#### **Directeur de la publication :**

Martial Galopin

#### **Rédaction et mise en page :**

Anne Biais

#### **Photos :**

Commune de Gainneville, Muriel Roy, GIGAS

#### **Impression :**

Petite Presse - Parc de l'Estuaire

7, avenue du Cantipou

76700 Harfleur

Tirages : 1 400 exemplaires

## LES GAINNEVILLAIS ONT ILLUMINÉ LA COMMUNE

Au mois de décembre, la municipalité a organisé pour la première fois, un concours d'illuminations, une trentaine de familles a répondu présent.

Sous l'impulsion de Didier Levesques, conseiller délégué à l'animation du village, le concours d'illuminations, lancé par les nouveaux élus, a permis d'égayer les rues de la Commune pendant les fêtes. Deux catégories ont remporté un franc succès, façades et jardins. Il a été difficile de départager les participants. Chacun eut à cœur de créer des décors originaux et colorés. Félicitations à Jacques

Deparde, 1<sup>re</sup> place dans la catégorie jardin (photo en haut) et à Catherine Martin, 1<sup>re</sup> place dans la catégorie façade (photo en bas). Les gagnants ont reçu des bons d'achat chez les commerçants de Gainneville, l'occasion pour la municipalité de les soutenir en cette période compliquée.

**Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !**



## LA MAIRIE AU SERVICE DES SENIORS



**Les conditions sanitaires ont empêché les moments conviviaux qui se déroulent d'habitude avec les plus âgés pendant la période des fêtes. Les élus ont choisi de leur apporter des gourmandises à domicile, afin de garder le lien.**

Sur proposition de la commission d'Émilie Masset, Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités, les aînés de Gainneville ne se sont pas sentis délaissés à l'approche des festivités. En effet, les élus, accompagnés de Laetitia Dupoirier du CCAS, leur ont distribué à domicile un panier gourmand pour Noël et des galettes des rois, 237 au total, accompagnées de bouteilles de cidre, courant janvier.

Les seniors ont savouré les douceurs, bien entendu, mais avant tout, ils ont apprécié les visites, un moment d'échanges en ces temps de distanciation sociale !

### DES MASQUES FFP2 OFFERTS AUX ÉLÈVES PAR LUBRIZOL

**L'entreprise Lubrizol située à Oudalle a donné 1 000 masques de taille enfant à la mairie de Gainneville qui les a distribués à l'école Louis-Aragon.**

Serge Levillain, adjoint au Maire, délégué à l'Enfance et aux Affaires Scolaires, a remis un carton de 1 000 masques à Franck Lefebvre, directeur de l'École élémentaire Louis-Aragon. Les premiers servis furent les élèves scolarisés en CM1, les autres classes ont également reçu ces protections, fort appréciables en ce temps de pandémie. L'initiative revient à l'Usine Lubrizol de Oudalle, qui a offert ces masques de type FFP2. Les familles ont pu apprécier ce geste, les enfants devant changer régulièrement de masques afin de respecter le protocole sanitaire.



### L'ANCIENNE FRICHE DESCHAMPS : DÉMOLIE !

**Un mois de travaux pour voir disparaître l'ancienne friche Deschamps.**

Depuis de nombreuses années, les riverains attendaient la destruction de ces bâtiments à l'abandon. Depuis mi-février, la SCI de l'Enfer, désormais propriétaire de la parcelle, a entrepris des travaux afin de démolir le bâtiment de l'ancienne entreprise Deschamps située rue de la Libération. Avant la démolition, afin de protéger le voisinage alentour, une première phase de travaux a permis d'évacuer toute trace d'amiante. Les matériaux qui constituaient le toit ont été extraits de façon à ne pas répandre la poussière d'amiante qui reste la plus dangereuse. Ensuite, le bâtiment principal et les dépendances ont été enlevés. Le terrain est destiné, à terme, à accueillir des locaux d'entreprise de type TPE-PME, dont les plans seront consultables dans quelques mois.

2021

ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES  
& RÉGIONALES

**Le point sur ce qui est fixé à l'heure où nous imprimons, concernant les élections des 13 et 20 juin prochains**

Le décret officiel est paru, les élections régionales et départementales se tiendront les mêmes jours, dimanche 13 et 20 juin dans le cas d'un second tour. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales, en mairie, jusqu'au vendredi 7 mai dernier délai. Les candidats, quant à eux, auront jusqu'au 10 mai pour se déclarer en préfecture.

## DEUX AGENTS RECRUTÉS POUR PRENDRE SOIN DU CADRE DE VIE



**Afin de renforcer l'équipe en charge de l'entretien de la commune, Paul Bouffenie et Benjamin Gosset ont intégré les effectifs des Services techniques depuis le 18 janvier.**

Gainneville dispose de nombreux bâtiments communaux et d'espaces verts dont il faut régulièrement s'occuper afin de conserver une commune agréable. Paul Bouffenie, 20 ans, a fait des études de tourneur-fraiseur et de menuisier. Benjamin Gosset, 22 ans, a quant à lui, un CAP de plombier et a aussi une expérience dans le génie civil. Un coup de peinture ici, la taille d'un buisson par-là, ces deux touche-à-tout sont un vrai atout pour l'équipe de terrain. De plus, cela permet à ces deux jeunes d'appréhender le travail dans un service public. L'un et l'autre apprécient « *Nous y trouvons beaucoup d'humanité et nous aimons particulièrement la diversité de nos missions ainsi que le contact avec la population* » expliquent-ils en chœur.

### RECHERCHE DE SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ

**Comme la saison dernière, la municipalité va employer des jeunes post Bac ou étudiant à compter du mois de juin. Ces embauches permettent de renforcer les services techniques en période de congés tout en donnant un coup de pouce aux étudiants.**

Envie d'une première expérience professionnelle ? Vous habitez à Gainneville, vous avez au moins 18 ans et vous êtes titulaire du Baccalauréat ? Alors n'hésitez pas à postuler à la mairie pour un emploi saisonnier. Il s'agit d'un contrat d'un mois, afin de permettre à tous les étudiants de la commune d'intégrer au moins une fois les équipes municipales pour effectuer des missions de service public.

La période de travail est à définir entre juin et septembre 2021. L'essentiel du travail concerne l'entretien de la voie publique, des trottoirs et des rues, l'entretien des espaces verts (tonte, plantations...) et des espaces naturels (sentiers et pistes de randonnées).

#### Comment postuler ?

Adressez votre lettre de motivation, votre CV, copie du BAC ou attestation d'inscription sur Parcoursup, et un certificat de scolarité pour l'année 2020/2021 au service des ressources humaines à : [ludivine.legentil@gainneville.fr](mailto:ludivine.legentil@gainneville.fr) jusqu'au 30 avril 2021 dernier délai.

### BELLE RETRAITE À NADINE ET MICHÈLE !

**Fin décembre, la bibliothécaire et l'agent du service urbanisme ont quitté leurs fonctions pour bénéficier d'une retraite bien méritée.**

Nadine Lefranc, bibliothécaire depuis 21 ans à Gainneville a beaucoup apporté aux lecteurs, notamment aux plus jeunes en

créant pour eux un vrai espace de lecture. Michèle Gonthier, quant à elle, après de nombreuses années à la Ville de Versailles, avait intégré les effectifs de Gainneville en 2009, alternant pendant 11 ans les fonctions d'accueil et d'urbanisme. Les élus ont salué leurs carrières et leur ont remis de belles fleurs afin de les remercier.

Nous leur souhaitons à toutes les deux une excellente retraite !



## ILS ONT CENT ANS !

Denise Poupel et Jean Brindel, respectivement 100 et 101 ans ont reçu Le maG pour échanger sur leur expérience de centenaire. Deux personnages au caractère volontaire qui ont en commun le goût de la vie.



Ils ont tous les deux grandi à une époque qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui, surtout pour les plus jeunes.

Techniquement bien sûr : il n'y avait ni téléphone portable, ni internet, ni voiture électrique ou autre objet indissociable de notre société actuelle ! Plus concrètement, une enfance éclairée par la lampe à pétrole, « la seule et unique de la maison, posée le soir sur la table autour de laquelle étaient disposées quatre chaises, pas d'autre mobilier » se souvient avec émotion Jean Brindel. « Quand maman prenait la lampe pour l'utiliser dans une autre pièce, c'était le noir, il fallait se coucher » explique-t-il.

La première fois que Jean Brindel a utilisé un téléphone, il avait 16 ans. « J'habitais à Harfleur, j'étais allé à la poste pour passer un appel à ma tante afin de lui annoncer que ma mère était en fin de vie » précise-t-il. « Aujourd'hui, dès leur plus jeune âge, ils en ont un à la main » commente-t-il amusé.

**« La vie c'est une lutte continuelle, il faut y aller ! » Jean Brindel**

Émotionnellement ensuite. Denise Poupel se souvient de son mariage, le 6 juin 1942, « c'était la guerre » et de la difficulté d'élever son premier enfant, né en 1943 sous les bombardements, au Havre. « C'était dur, nous avions très peu de nourriture, il fallait sortir précipitamment de notre logement pour éviter les bombes, avec un bébé ! Et dehors, nous n'étions jamais à l'abri d'un éclat d'obus ! » explique-t-elle.

Tous les deux se sont installés à Gainneville dans les années 70. Ils vivent toujours dans leur maison, avec seulement une aide-ménagère quelques heures par semaine.

L'un et l'autre n'ont pas la même façon d'aborder les raisons de leur longévité. Pour Denise Poupel « rien de particulier, je n'ai pas fait particulièrement de sport, même si nous les femmes, en s'occupant des enfants et de la maison, nous en faisons automatiquement ! J'ai vécu normalement, tranquillement, sans jamais faire d'abus, constate-t-elle. Aujourd'hui, ce qui me motive c'est cuisiner. J'adore bien manger et après un bon repas, je me sens bien ».

Jean Brindel, lui, attribue sa bonne forme au sport. « J'ai toujours pratiqué un exercice physique, plus particulièrement le vélo, plus jeune, et la gymnastique que je continue car il ne faut jamais baisser les bras » explique-t-il, les yeux rivés sur les haltères posés sur une table non loin de lui.

Si Jean Brindel a déjà soufflé ses 100 bougies en 2019, Denise Poupel regrette de ne pas avoir pu fêter son anniversaire avec ses proches. « C'est pesant cette période de Covid, même pendant la guerre, le couvre-feu n'était qu'à 22 h, mais bon, il faut être positif » conclut celle qui a hâte de pouvoir rencontrer son premier arrière-arrière-petit-enfant.

Finalement, ne serait-ce pas l'optimisme le secret de longévité ?





# C'est nouveau : l'accueil de loisirs du mercredi va démarrer !

Serge Levillain, adjoint au Maire en charge de l'Enfance et des Affaires Scolaires nous en dit plus à ce sujet.



## Comment avez-vous pensé à proposer un accueil de loisirs les mercredis ?

C'est une idée de la commission des affaires scolaires qui fait suite aux demandes des habitants. Nombreux sont les parents qui travaillent ce jour-là et tout

le monde n'a pas la chance d'avoir une solution de garde facile et peu onéreuse. L'association Sans Détour, qui a déjà une convention avec la commune de Gainneville pour les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, va s'occuper de la mise en place.

## Comment savoir si suffisamment de familles étaient intéressées pour créer un tel service ?

L'équipe municipale a comme principe la démocratie participative, aussi nous avons demandé à Sans Détour de réaliser un sondage auprès des familles qui fréquentent déjà le centre de loisirs pendant les vacances. La réponse a été sans appel : 95% des personnes interrogées se sont prononcées favorablement.

## Quand va débiter ce service ?

Après le résultat du sondage, la commission Enfance et Affaires scolaires s'est

réunie pour étudier la faisabilité du projet et valider sa mise en place. Cela implique également un travail avec la CAF afin que le coût pour les familles soit accessible. Nous avons soumis au Conseil Municipal du 2 février dernier, une délibération à ce sujet, qui a été votée à l'unanimité. Ensuite, une convention avec Sans Détour sera signée pour un lancement le mercredi 12 mai, après les vacances de printemps. Nous attendons beaucoup d'inscriptions !

## Quelle somme cela représente par enfant pour la commune ? Pour les familles ?

Une journée type, avec un accueil qui débutera à 8h, des activités, le déjeuner et le goûter génère un coût de 24 euros. La mairie versera 15 €. Cela permettra aux familles d'inscrire leur enfant pour 9 euros par jour, sachant que la CAF, selon les revenus, prendra à sa charge entre 1 et 4 euros. C'est donc un service de qualité à un prix très abordable pour les Gainnevillais.





### UN MERCREDI À L'ACCUEIL DE LOISIRS

**8h-9h30**

Accueil échelonné

**9h30-10h**

Répartition par groupe et  
présentation de la journée

**10h-11h30**

Ateliers culturels, artistiques  
ou sportifs

**11h45-13h**

Repas

**13h-14h**

Temps libre ou  
sieste selon l'âge

**14h-16h**

Grands jeux

**16h-16h30**

Bilan de la journée  
et goûter

**17h-17h30**

Départ échelonné



## EMBARQUEMENT VERS LA GALAXIE À SEL

Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs pendant les vacances d'hiver ont pu décoller à bord de leur fusée pour rejoindre la station « Gainneville NASA ». L'occasion de découvrir le monde de l'Espace et l'univers du centre de loisirs !



### Une semaine dans l'Espace

Dès l'entrée du Grenier à Sel, rebaptisé pour l'occasion, « Galaxie à Sel », le ton est donné. L'accueil est assuré par le commandant de bord, Jean-Baptiste Aucher, en réalité directeur de l'accueil de loisirs, pour une semaine de vacances de février, et salarié de l'association Sans détour missionnée par la commune.

Les astronautes sont nombreux à bord du vaisseau spatial : 45 au total ! Afin de faciliter les activités et respecter les mesures barrière, les plus jeunes sont accueillis au sein du groupe scolaire Aragon.

Le fil rouge spatial permet de faire de nombreuses activités avec les enfants : la création d'un morpion avec des pions extra-ter-

restres, un escape game, des olympiades interplanétaires, la création d'un système solaire, des danses entre Aliens et la liste est longue !

« Ces jeux de coopération ne sont pas imposés aux enfants, s'ils préfèrent jouer aux cartes, à la maîtresse, lire, etc... rien ne les empêche. » précise le commandant de bord. « Nous aimons mettre les idées des enfants au centre des activités, c'est tellement plus facile d'intégrer un jeu ou une danse que l'on a initié. » poursuit-il.

### Autonomie et confiance en soi

Jean-Baptiste Aucher explique plus précisément la pédagogie de Sans Détour. « Nous souhaitons que les enfants appréhendent la notion de responsabilité des adultes. Cela implique des choix qui induisent des conséquences, bien entendu à leur niveau. Il peut y avoir un chargé des crayons qui s'aperçoit très vite des crayons non rangés, de ceux qui sont perdus... ». Le fait de leur donner la possibilité de jouer un tel rôle auprès de leurs camarades leur apportent une certaine satisfaction, même si ce n'est pas toujours facile.

Enfin, l'imaginaire est le vecteur de toute une journée au centre de loisirs. Aucun enfant ne sera jugé. Par exemple, les maternelles dessinent le soleil ou la lune. Il est hors de question de critiquer les productions même si un astre est vert ou violet, « il faut laisser l'esprit de l'enfant libre » conclut Jean-Baptiste.

Après un tour dans la station « Gainneville NASA », on apprécie de voir s'éloigner le fameux cliché de la simple garderie !

### En savoir plus sur Sans Détour ?

Consulter le site [www.sansdetourlh.fr](http://www.sansdetourlh.fr)





### LES MODALITÉS D'ACCUEIL

Toutes les modalités seront communiquées sur le site de la Ville et sur celui de Sans Détour.

**L'accueil de loisirs du mercredi sera ouvert du 12 mai au 30 juin 2021, de 8h à 17h30.**

#### Pour quel public ?

L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.

#### Quel tarif ?

9 €/ journée

#### Quelle participation CAF ?

Quotient de 001/399 : 4 €

400/649 : 2 €

650/915 : 1 €



# cadre de vie

## DANS LA POUBELLE JAUNE : MERCI !

Trop de déchets sont encore retrouvés aux abords des containers. Bien souvent, il s'agit d'emballages qui auraient dû être déposés dans le bac ou les bornes de collecte jaunes. Petit rappel des consignes.

### Que mettre dans le bac jaune ?



Les pots et barquettes



Les bouteilles et les flacons



Les sacs, films et sachets



Les papiers



Les emballages en carton



Les emballages en métal



## DANS LE BAC JAUNE, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

### LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

#### LES BOUTEILLES ET FLACONS



Bouteilles  
Bidons  
Produits entretien  
spray et WC  
Tubes de  
dentifrice  
Flacons  
sauce  
Shampoings  
Flacons gel  
douche

#### LES SACS, FILMS ET SACHETS



Sachets  
plastique  
Emballages  
packs d'eau  
Blisters  
Emballages  
sandwich  
Films de  
protection

#### LES POTS ET BARQUETTES



Barquettes  
pots  
Pots crème  
fraîche  
Barquettes  
polystyrène



En vrac  
et bien vidés,  
pas besoin de  
les laver !

### LES PAPIERS



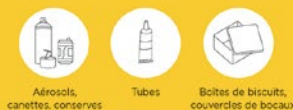
Journaux,  
magazines  
Enveloppes  
Papiers d'écriture  
et de bureau  
Sacs en papier  
Tubes en carton

### LES EMBALLAGES EN CARTON



Briques  
alimentaires  
Boîtes à pizza  
Suremballages  
Céréales, riz,  
pâtes  
Boîtes à thé,  
gâteaux

### LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Aérosols,  
canettes, conserves  
Tubes  
Boîtes de biscuits,  
couvercles de bocaux

Un doute ?  
Je vais sur  
TriPratik



### LES ERREURS À ÉVITER :



## UN SOUCI ? CONSULTEZ TRIPRATIK !

Afin de faciliter vos gestes aux quotidiens, la Communauté le Havre Seine Métropole a mis en place une application numérique, TriPratik, qui vous guide en cas de doute pour le tri.

Au quotidien, la démarche citoyenne de trier ses déchets peut se heurter à des questions auxquelles l'application TriPratik apporte des réponses immédiates.

### Quels sont les outils proposés par cette application ?

- Une liste précise des objets à jeter, classée par ordre alphabétique, avec le contenant dans lequel les déposer.
- Les consignes à respecter pour les équipements de collecte.
- L'endroit où trouver une borne spécifique, par exemple pour les vêtements ou les déchetteries.
- Le calendrier des collectes par commune.

### Comment consulter TriPratik ?

Soit en ligne à l'adresse suivante : [tripratik.codah.fr](http://tripratik.codah.fr), soit en téléchargement gratuit sur l'AppStore et le Google Play Store.



## UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE EN 2022

La Communauté Urbaine va construire un nouveau centre de recyclage, son ouverture est prévue à Harfleur en septembre 2022.

Les Centres de Recyclage d'Harfleur et de Gonfreville-l'Orcher sont vétustes et sous-dimensionnés pour permettre le développement de nouvelles filières. La construction d'une nouvelle déchetterie démarre en juin 2021 à Harfleur dans la ZAC de Cantipou.

À son ouverture, en septembre 2022, ce bâtiment permettra d'amé-

liorer les conditions d'accueil et d'accès des usagers, de déployer toutes les filières de traitement des déchets existantes, de poursuivre le développement de solutions de réemploi des déchets, d'améliorer les conditions de travail des agents et d'assurer la continuité de service au travers d'une logistique performante.



# cadre de vie

## DÉPÔTS SAUVAGES : STOP À L'INCIVISME !

Le constat est alarmant : les dépôts sauvages ont été quasiment multipliés par 3 depuis 2018 sur le territoire ! Une prise de conscience est indispensable.

La commune et les gardes champêtres territoriaux sont confrontés, malheureusement, de plus en plus fréquemment à des dépôts en tout genre, déchets végétaux, mais aussi matériaux de chantier, gravats ou, plus grave, des résidus amiantés qu'il faudra alors faire évacuer par une entreprise spécialisée.

Ces comportements irresponsables, tant pour l'environnement que pour les deniers publics (car l'évacuation de ces tas d'ordures doit souvent être réalisée par des sociétés privées), sont passés de 68, en 2018, à 158 en 2020. Il est important de combattre ces comportements. Rappelons que trois déchetteries sont à disposition aux alentours de Gainneville, sur Harfleur, Gonfreville-L'Orcher et Montvilliers.

### Quelles peines encourent les auteurs de ces dépôts ?

**Pour un particulier**, ayant utilisé son véhicule (vélo, voiture...) pour transporter et laisser dans la nature des déchets, la contravention encourue est une amende pénale dont le montant est de 1 500 euros (son véhicule peut également être confisqué).

**Pour une personne morale**, Les infractions commises sont alors des délits punis de 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.



## À savoir

### LES DÉCHETS POLLUENT LA PLANÈTE !

- Un **chewing-gum** met plus de 5 ans pour se dégrader.
- Il faut entre 100 et 1 000 ans à une **bouteille en plastique** pour disparaître et 4 000 ans quand elle est en verre.
- Une **canette** met de 10 à 100 ans pour être éliminée.
- Un **mouchoir** disparaît en 3 mois et une **pile au mercure ne disparaît jamais**.
- Le « champion du monde » est le **mégot de cigarette** qui peut polluer à lui tout seul plus de 500 litres d'eau. Il est aussi le principal responsable de la pollution des océans aujourd'hui. On estime à 137 000 le nombre de mégots jetés chaque seconde dans le monde.

## DEUX ARBRES MALADES ONT ÉTÉ ABATTUS

L'if du cimetière qui menaçait de tomber sur l'église sera remplacé par un nouvel individu de la même variété. En revanche, le magnolia qui se trouvait sur le rond-point de la rue Louis-Aragon ne sera pas remplacé à l'identique. En effet, le rond-



point n'a malheureusement pas été conçu pour permettre qu'un arbre s'épanouisse. Il n'y a pas d'accès à la terre, tout a été bétonné, c'est malheureusement pour cette raison que le magnolia est mort, ses racines ne pouvaient pas pousser. La commune a décidé de planter des fleurs, inutile de sacrifier un autre arbre !

## TRAVAUX RUE DU GRENESEY

Depuis le 15 février 2021, la rue du Grenesey est en travaux pour une durée de 5 mois. Le réseau d'assainissement (eaux usées) et/ou d'eau potable, selon les cas, est en mauvais état dans la quasi-totalité de cette voie. Aussi, pour le confort des habitants, le renouvellement des canalisations est indispensable.

**Circulation modifiée :** Pendant toute la durée des travaux, jusqu'au 16 juillet 2021, la circulation et le stationnement sont interdits sauf pour les riverains et les secours. Merci d'emprunter la rue de la Libération.

LA BIBLIOTHÈQUE MULTIPLIE PAR 2 SES HORAIRES D'OUVERTURE

Depuis le 2 mars et l'arrivée d'Hélène Legois, il n'y a plus d'excuse pour ne pas profiter de la bibliothèque. Comme ils l'avaient promis, les élus ont souhaité une ouverture très élargie de cet équipement culturel : 21 heures contre 10 heures auparavant !

LES COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

Jeunesse

**Chien Pourri ! et la poubelle à remonter le temps !** – Colas Gutman



Alors que Chien Pourri et Chaplapla sont en balade, ils découvrent une étrange poubelle à remonter le temps au fond d'une impasse. Chaplapla se sent triste, cette poubelle à remonter le temps lui rappelle l'époque où il n'était qu'un chaton tout mignon et non un chat tout plat. Bien décidé à reconforter son ami, il ne faut pas longtemps à Chien Pourri pour sauter dans la poubelle et prononcer le mot magique. La poubelle se met à trembler et c'est une nouvelle aventure qui débute pour nos deux amis. Les deux personnages sont toujours aussi attachants. Cette histoire est drôle et riche en péripéties. Elle traite de sujets très actuels comme internet et les réseaux sociaux.

Adulte

**Un jour ce sera vide** – Hugo Lindenberg



Alors qu'il passe les vacances d'été avec sa grand-mère et sa tante en Normandie, un jeune garçon s'ennuie au bord de la plage. Il regarde avec envie les familles qui s'amusent autour de lui : une maman sous un parasol, le papa qui apprend aux enfants à nager... Des familles qui ne sont pas vraiment comme la sienne. Un jour, alors qu'il observe une méduse échouée, un autre garçon, Baptiste, s'approche de lui et aussitôt ils deviennent amis. Le jeune narrateur aimerait être comme Baptiste et avoir des parents aussi parfaits. C'est traversé par un mélange d'émotions que le narrateur va vivre cet été si particulier.

Livre de la rentrée littéraire de septembre 2020. À la fois troublant et touchant, ce premier roman d'Hugo Lindenberg aborde avec sensibilité les thèmes de l'enfance et de l'amitié.

**LA BIBLIOTHÈQUE MULTIPLIE X 2 SES HORAIRES D'OUVERTURE !**

DÈS LE 2 MARS 2021

MARDI : 15h30-18h30  
 MERCREDI : 9h30-12h30 et 14h-17h  
 JEUDI : 15h30-18h30  
 VENDREDI : 15h30-18h30  
 SAMEDI : 9h30-12h30 et 14h-17h

Bibliothèque de Gainneville  
 Téléphone : 02 32 79 59 51 - Email : bibliotheque@gainneville.fr

Rappelons que la bibliothèque est gratuite et que, prochainement, des animations culturelles y seront organisées.

**Bibliothèque de Gainneville**

Téléphone : 02 32 79 59 51 -

Email : bibliotheque@gainneville.fr



**LE FESTIVAL AD HOC À GAINNEVILLE !**

Le développement de l'offre culturelle à Gainneville est l'une des préoccupations de l'équipe de Martial Galopin. Un premier partenariat avec la CU et Le Volcan permettra d'accueillir, en décembre, des représentations du célèbre Festival AD HOC.

À l'initiative des élus, qui ont décidé de mettre la culture à l'honneur et à portée de tous, AD HOC, festival nomade, fera escale dans notre commune, début décembre, au Grenier à Sel.

Dédié à l'enfance, en famille ou en classe, AD HOC est spécialisé dans la découverte de créations à destination du jeune public.

Gainneville aura l'honneur de recevoir *Conte Chiffonné*, de la Compagnie Le Clan des Songes, subventionnée par le Ministère de la Culture. Inspiré par le conte de *Cendrillon*, le spectacle est réalisé entièrement avec des tissus, chiffons et dentelles. Guidé par une comédienne marionnettiste, le public chemine avec elle et pénètre dans un monde onirique de châteaux, fées et princes en dentelle fragile et irréelle.

Dans *Le maG* de juin, nous reviendrons plus concrètement sur cet événement culturel. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre premier week-end de décembre pour aller au théâtre en famille !

Malgré le contexte morose, les Gainnevillais restent dynamiques. Pour preuve, la naissance d'une nouvelle association destinée à tous ! Découvrons GIGAS : Gainneville Inter Génération Animations Solidarité.



**Vous aimez partager ? Vous aimez l'interactivité ? Contacter GIGAS :**  
Françoise Rigaud : 06 85 38 18 46  
Email : ad830314@hotmail.fr  
**Adhésion :** 15€/an/1 Gainnevillais, 10€ pour la seconde personne  
20 €/an/1 extérieur, 15 euros pour la seconde personne.

Aurélien Duchemin, président, et Françoise Rigau, secrétaire, sont unanimes, GIGAS est née de la rencontre de plusieurs esprits, qui ont en commun de vouloir créer des animations avec les Gainnevillais.

Aux antipodes d'un système qui concevrait des activités dans le but de satisfaire des consommateurs passifs, GIGAS souhaite susciter les initiatives destinées aux familles. Ce principe sert plusieurs objectifs : favoriser le lien social, développer l'entraide entre générations et valoriser toutes les actions menées à Gainneville, qu'il s'agisse de celles de la municipalité, de personnes individuelles ou d'autres associations.

GIGAS couvrira tous les domaines susceptibles d'apporter de la convivialité dans la commune, culture, loisirs, sport, art. Les rendez-vous seront récurrents afin de tisser des liens solides. Une simple adhésion suffit, cependant, afin de favoriser les participations familiales, pour qu'un enfant puisse adhérer, il faut qu'un de ses parents cotise également. Un ami ou un membre de la famille n'habite pas à Gainneville, pas de souci, GIGAS a prévu un tarif pour les extérieurs.

**Pour commencer, l'équipe de GIGAS propose \* :**

• **Trois rencontres hebdomadaires**

- Le rendez-vous des jeux, de société ou d'extérieur selon la saison.
- Le rendez-vous de la chocolatine chaque samedi matin, l'occasion de faire connaissance et d'échanger.
- Le rendez-vous des marcheurs qui pourra évoluer selon l'âge ou la forme des participants.

• **Un rendez-vous familial mensuel**

GIGAS organisera une sortie au musée, au cinéma ou un rallye pédestre dans Gainneville. Le principal étant que toutes les générations y prennent part.

• **Une action de solidarité au trimestre**

La mise en place d'une animation ou la participation à quelque chose d'existant comme le Téléthon.

• **Une catégorie libre**

Chaque adhérent pourra proposer une activité comme la création d'un groupe de musique, un partenariat avec la ludothèque de Gonfreville, etc.

\*ce programme sera mis en route uniquement dans un contexte sanitaire normal



## Liste de gauche, sociale et citoyenne de Gainneville

« Mesdames, Messieurs,  
Depuis le conseil municipal du 2 février, le groupe d'opposition a, comme la loi l'autorise, acquis un droit d'expression dans le journal de notre commune, le site Facebook et le site Internet. Ce droit d'expression a été excessivement limité par la municipalité à 500 caractères, espaces et ponctuation comprise. Vous pouvez nous rejoindre sur le site : « les élus de la liste de gauche, sociale et citoyenne de Gainneville ». Ce texte se compose de 499 caractères.  
L'opposition. »

## Groupe de la majorité municipale – liste Ensemble Redynamisons Gainneville

La démocratie est une forme d'organisation politique traditionnellement définie, selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».  
Elle devient participative, lorsque, l'implication directe des citoyens est favorisée par la création et l'utilisation d'outils, de lieux d'expression, de dispositifs, tels que les Conseils Citoyens, auxquels notre liste est tant attachée.  
Aujourd'hui, nous regrettons de ne toujours pas être autorisés à pouvoir démarrer avec vous le premier Conseil Citoyen, sur le thème du devenir de l'ancien centre technique du HAC.  
Cette situation nous semble injuste au regard de l'ouverture autorisée de certains lieux, qui brassent pourtant de nombreuses personnes.  
Nous tenions à le partager avec vous. En espérant que les conditions sanitaires s'améliorent rapidement, afin que nous puissions, ensemble, vivre la démocratie participative à Gainneville !

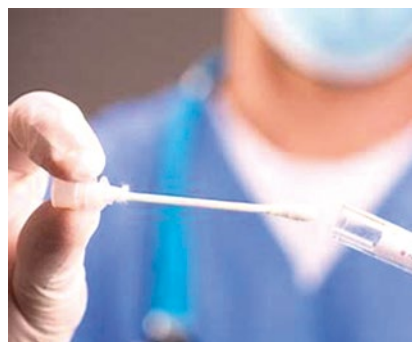
# santé

## COVID 19 : TESTEZ-VOUS !

**La lutte contre l'épidémie de COVID-19 se poursuit. L'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie, la préfecture de la Seine-Maritime, La Communauté Urbaine, le Havre Seine Métropole et les acteurs de santé restent mobilisés en faveur d'opérations de dépistage et de promotion du renforcement des gestes barrière.**

Afin de casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, le repérage précoce des cas positifs, leur isolement et l'identification de leurs contacts est un enjeu majeur.  
En vous faisant dépister, vous protégez votre entourage et contribuez à la maîtrise de l'épidémie en permettant de casser cette chaîne de transmission du virus.

À Gainneville, la pharmacie Requier propose un test antigénique, sur rendez-vous, de 11h à 12h et de 17h à 18h. Si une ordonnance n'est pas nécessaire, en revanche la présentation de la carte Vitale est obligatoire. **Tél : 02 35 20 40 22**



## Mariages

Raphaëlle Bouffandeau et Damien Cote,  
le 30 janvier 2021

Tietia Mendy et Guillaume Leseine,  
le 5 février 2021

## Naissances

Tom Couchaux, le 16 novembre 2020

Juliette Crémieux, le 23 novembre 2020

Margaux Crémieux, le 23 novembre 2020

Maé Mauconduit, le 24 novembre 2020

Raphaël Giry, le 27 janvier 2021

Oscar Donkervolke, le 6 février 2021

Tom Prévost, le 11 février 2021

## Décès

Mimoun Azzahti, le 3 octobre 2020

Rémi Larcher, le 19 octobre 2020

Didier Schreiber, 7 novembre 2020

Antoinette Fouqué née Vautier,  
le 30 novembre 2020

Geneviève Saunier, née Doucet,  
le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Simonne Bocé, née Varnière,  
le 7 décembre 2020

Liliane Berthe, née Bouillon,  
le 14 décembre 2020

Marie-Anne Lesage, née Le Roy,  
le 20 décembre 2020

Marie-Thérèse Marais, née Thouseau,  
le 26 décembre 2020

Raymonde Levesques, née Le Duc,  
le 30 décembre 2020

Ginette Crespín, née Bobinet,  
le 1<sup>er</sup> janvier 2021

Suzanne Doubet, née Llorens,  
le 3 janvier 2021

Claude Sénécal, le 6 janvier 2021

Claude Hardouin, le 27 janvier 2021

Antoine Munoz, le 31 janvier 2021

Jacqueline Valognes, née Bluet,  
le 3 mars 2021

Christine Doré, née Leconte, le 5 mars 2021

## PROFITEZ DES COMMERCES GAINNEVILLAIS !

### **VOLUBILIS : DES FLEURS POUR UNE VIE**

Depuis le 3 décembre dernier, le magasin de fleurs Volubilis vous accompagne dans tous les moments importants. Les artisans fleuristes composent de jolis bouquets pour fêter une naissance, un anniversaire, dire adieu à un proche ou marquer son amour ou son amitié.

Besoin d'un petit cadeau : la boutique propose de belles fleurs naturelles, des plantes décoratives, le must du moment : les Terrariums, mais aussi des confiseries.

**Volubilis fleurs, 163 rue de la Libération à Gainneville – Tél : 02 32 73 60 25**  
**Facebook : volubilis Fleurs Gainneville**  
**Ouvert les lundis, mardis, jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30\*, les vendredis et samedis de 9h à 19h30\* et le dimanche de 10h à 13h.**



### **DOUCEURS MARINE**

Installé dans le salon de coiffure Nymphéa, cet institut de beauté propose des soins esthétiques pour le corps ou le visage des femmes exclusivement. Marine Stil utilise des produits naturels, comme les marques BAIJA ou Bernard Cassière, fabriqués en France. Côté maquillage, pour une mise en beauté qui prend soin de votre peau et de la nature, Marine a choisi ZAO, cosmétiques 100% d'origine naturelle, certifiés Bio\* et Vegan. Texture, tenue, couleur et confort, le maquillage Zao est aussi performant et sensoriel que du maquillage conventionnel. Pour le maquillage des futures mariées, 1 essai + Jour J pour seulement 40 € ! Les futures mamans ne sont pas en reste avec un modelage spécial pour se sentir détendue (75 min de massage). Sans oublier les prestations classiques d'épilation et d'onglerie.

**Douceurs Marine – 150 rue de la Libération à Gainneville**  
**Tél : 06 36 12 78 99 – Facebook Douceurs Marine. Ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 19h, vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h.**

### **MAISON FUNÉRAIRE DE L'ESTUAIRE**

Les pompes funèbres Vautier situés à côté du magasin de fleurs Volubilis proposent aux familles endeuillées la Maison Funéraire de l'Estuaire. Celle-ci dispose d'équipements modernes et innovants, comme l'exposition virtuelle de cercueils et les salons sont accessibles 7j/7 de 7h30 à 21h grâce à un système de digicode.

**Maison Funéraire de l'Estuaire – 163 rue de la Libération à Gainneville – Tél : 02 32 73 60 26 – maisonfuneraire@gmail.com**

\* Le couvre-feu étant en vigueur la fermeture des commerces est ramenée à 19h.

# retour en images



Une gagnante de la tombola des commerçants

Cérémonie du 19 mars 2021



Distribution des chocolats dans les écoles



Pour ses 100 ans, les élus ont remis des chocolats et des fleurs à Denise Poupel



Distribution des galettes des rois

## À VOTRE DISPOSITION

### UN AVOCAT SUR RENDEZ-VOUS

Un avocat vient, sur rendez-vous, dans le bureau du gymnase de l'école. Il répond à toutes questions d'ordre juridique : droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit de la consommation, baux d'habitation et commerciaux, responsabilité, droit immobilier.

Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie au 02 32 79 59 59



### UN CONCILIEUR DE JUSTICE



La conciliation est un mode de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne. Il est possible d'utiliser ce service dans les domaines suivants : relations entre bailleurs et propriétaires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, personnes ou voisinage.

Les permanences ont lieu le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, dans le bureau du gymnase de l'école. Prenez rendez-vous au préalable à l'accueil de la mairie.

### SACS DE PROPRIÉTÉ CANINS

Les propriétaires de chiens doivent se responsabiliser afin de laisser les espaces publics propres. Un distributeur se trouve à l'accueil de la mairie, il vous permet de vous munir gracieusement de sacs pendant les promenades de vos animaux de compagnie.



## LE PRINTEMPS ARRIVE

### FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes est une espèce nuisible. Très invasif, il participe à la disparition d'autres espèces d'insectes, notamment l'abeille.

**En cas de doute, pour l'identification ou les consignes de sécurité, consultez le site dédié :**

**[www.frelonasiatique76.fr](http://www.frelonasiatique76.fr)**

**ou téléphonez à la plateforme départementale :**

**02 77 64 57 76. Surtout n'intervenez jamais seul !**

La Commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques, à hauteur de 30% dans la limite de 75 euros, sur présentation de la facture acquittée.



Frelon commun



Frelon asiatique

### ATTENTION AU BRUIT !

Les beaux jours sont propices au bricolage extérieur et au jardinage. Afin de respecter le voisinage merci de respecter les jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h



**Numéros d'urgence**

**112 : numéro d'appel européen d'urgence**

**15 : SAMU (aide médicale d'urgence)**

**17 : Police Secours**

**18 : Pompiers**

**114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes**